

L'assignation à date

Vendredi 8 octobre 2021
de 9h15 à 12h45

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à
l'Université d'Aix-Marseille III
Avocat

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET

Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45
Soit 3h30 de formation

Lieu :

Formation en visioconférence

Spécialités / compétences :

Procédure civile
Procédure d'appel

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, clerks
Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de
formation certifié Qualiopi. Cette
formation peut donc être prise en charge
par les organismes financeurs. Numéro
de déclaration d'existence
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2021 au 31
décembre 2021 – Version 1

Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : A compter du 1^{er} juillet 2021, la mention relative aux « lieu, « lieu, jour et heure de l'audience à laquelle l'affaire sera appelée » devra figurer dans l'ensemble des assignations s'agissant des contentieux relevant du tribunal judiciaire. Cette formation a pour objectif de faire un point sur cette assignation à date.

Programme pédagogique de la journée :

Rappel des textes applicables

Point sur les modalités pratiques de communication de la date de première audience

Communication de la date de première audience sur présentation du projet d'assignation

Point sur les délais : délai de remise au greffe, délai de comparution et de constitution d'avocat

Retours d'expériences

L'assignation à date

Vendredi 8 octobre 2021
de 9h15 à 12h45

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à
l'Université d'Aix-Marseille III
Avocat

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET

Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45
Soit 3h30 de formation

Lieu :

Formation en visioconférence

Spécialités / compétences :

Procédure civile
Procédure d'appel

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, clerks
Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de
formation certifié Qualiopi. Cette
formation peut donc être prise en charge
par les organismes financeurs. Numéro
de déclaration d'existence
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2021 au 31
décembre 2021 – Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-11h30 : Rappel des textes et point sur la pratique
- 11h30-12h30 : Communication de la date à première audience et point sur les délais
- 12h30-12h45 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants, de répondre aux questions, et d'échanger sur les expériences

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Comment se déroule le suivi en visioconférence ?

Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 174 € TTC, soit 145 € H.T.
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 360€ TTC, soit 300€ H.T.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société : Profession :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.